



Rennes, le 27 avril 2017

INVITATION PRESSE

**Jean-Louis BIANCO, président de l'observatoire de la laïcité,
inaugure un séminaire laïcité pour les professionnels
et futurs professionnels en santé publique**

Mardi 2 mai 2017

Grand amphithéâtre de l'Ecole des hautes études en santé publique

*en présence de **Nathalie APPERE, Maire de Rennes***

Dans le cadre de son appartenance au Réseau des écoles de service public, dont le directeur de l'Ecole a assuré la présidence en 2016, l'EHESP organise mardi 2 mai 2017 un séminaire sur

les enjeux et la pratique de mise en œuvre du principe de Laïcité,

au sein des établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux et dans les services publics intervenant dans le champ de la santé publique. Professionnels et futurs professionnels en santé publique de l'EHESP travailleront donc ensemble pendant toute une journée sur cette thématique.

Le séminaire débutera à 10h par une conférence inaugurale donnée par **Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la Laïcité**. Il se poursuivra par des témoignages d'expériences fortes vécues par des élèves de l'Ecole.

D'où vient ce principe fondateur de la République ?

D'où viennent les règles de droit qui en assurent sa mise en œuvre dans notre société ?

Les thèmes qui seront ensuite traités en ateliers par les élèves et professionnels sont les suivants :

- Afficher ses convictions religieuses au sein d'un service de l'Etat du champ de la cohésion sociale
- Port de signes d'appartenance religieuse par un agent hospitalier ou d'un établissement médico-social public
- Existence d'espaces dédiés au culte catholique au sein d'un établissement médico-social public (EHPAD)
- Statut des aumôniers et prosélytisme dans un établissement public de santé
- Refus d'être soigné par un agent femme ou homme par un patient (ou un membre de la famille) dans un établissement public de santé.

Une conférence de clôture (16h30-17h15) sera donnée par **Philippe PORTIER, directeur du groupe de recherche Cnrs-Ephe Sociétés, Religions, Laïcités**, qui traitera de la question "*Laïcité, laïcités. La loi de 1905, un compromis entre diverses lectures des relations entre les religions et l'Etat; et depuis ?*"

À propos de l'EHESP

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de services public (RESP) et membre des communautés d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et Université Bretagne Loire (UBL).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management/ sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 8 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 300 conférenciers par an.

Site internet : www.ehesp.fr – Fil twitter : @ehesp

Contacts presse :

Nathalie CAVAGNI
Directrice de la communication – EHESP
Tél. 02 99 02 28 60
Nathalie.Cavagni@ehesp.fr